

L'art en valeurs

*Artistique, esthétique, marchande, absente, morale,
politique, historique... la valeur dans tous ses états.*

En esthétique et philosophie de l'art, la question de la « valeur » « esthétique » se centre sur la spécificité de cette valeur, laquelle est soit à démontrer, soit supposée, soit proclamée introuvable... Et l'on se demande si c'est le type d'appréciation ou pour ainsi dire d'intentionnalité qui est spécifique (ou qui ne l'est pas) ou alors si ce sont des propriétés de l'objet qui méritent cette appellation d'« esthétique » et sont responsables de sa « valeur » du même nom.

Plaisir sans désir, satisfaction des facultés cognitives sans savoir, finalité sans fin, la « valeur esthétique » que dessine la critique kantienne du jugement hante toujours la réflexion philosophique sur l'appréciation de l'œuvre et la détermination de sa valeur.

La valeur esthétique est-elle objective ou subjective ? Si la valeur est dans l'objet, c'est la question des prédicats esthétiques qui s'ouvre. Si la valeur est subjective, la question est de savoir s'il est possible de surmonter le pur et simple relativisme. Est-il pertinent d'énumérer des valeurs esthétiques ou artistiques, telles l'authenticité; la cohérence ; la fertilité ; l'« intérêt »... Est-il possible de les définir ?

Le jugement « esthétique » entretient-il des relations intrinsèques ou extrinsèques avec les jugements cognitif, éthique, politique, religieux ? L'apport cognitif d'une œuvre, par exemple, fait-il partie intégrante de sa valeur esthétique ?

Et faut-il distinguer la valeur esthétique de la valeur artistique ? Les bases pour parler d'une valeur artistique qui ne serait pas esthétique sont minces si l'on considère que par *art* il faut entendre ce que désignait la classique notion des « beaux-arts », par définition en quête du beau. Les bases de la distinction sont plus substantielles si dans le mot *art* résonne la référence à une activité fabricante dotée de ses procédés et de règles propres. Mais une autre question apparaît à l'occasion de cette distinction : le jugement du critique est-il/doit-il être un jugement de valeur esthétique ou artistique ?

Et la valeur marchande d'une œuvre indique-t-elle, doit-elle indiquer une valeur culturelle ? La valeur monétaire de l'œuvre a-t-elle un lien à sa dimension critique ? Est-elle tributaire d'une reconnaissance de ses qualités esthétiques ou artistiques ? L'inverse est-il plus juste ?

L'interrogation porte encore sur les relations entre la valeur esthétique, la valeur artistique et la valeur historique, de témoignage ? Qu'il s'agisse de documenter l'histoire de l'art lui-même ou l'histoire sociale, politique etc.

Le jugement esthétique a-t-il encore un rôle dans le champ de l'art contemporain ? Qu'en est-il aujourd'hui du rapport aux œuvres du passé et à leurs anciens « canons » ? Qu'en est-il de la distinction des genres, ou au moins, des techniques et des supports, dans la détermination d'une valeur artistique ou esthétique ? ou même marchande ? Qu'en est-il des revendications artistiques d'absence ou de négation de la valeur esthétique, voire artistique ?

Le colloque entend contribuer à élucider certaines de ces questions dans une interrogation multidisciplinaire .